

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1843 — 1844.

PROJET D'ADRESSE

EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRONE ⁽¹⁾.

Sire,

La Chambre des Représentants est heureuse d'apprendre que nos relations avec les Cabinets étrangers, continuent à être bienveillantes et amicales.

La Reine de la Grande-Bretagne, en visitant plusieurs de nos provinces, a donné à la Belgique un témoignage de vive sympathie, et l'accueil empressé fait à Votre Auguste Nièce, a rendu plus manifeste encore, l'union intime de la Nation et de son Roi.

Les Conventions avec les Pays-Bas, pour la solution définitive des questions territoriales, financières et fluviales, en exécution du traité du 5 novembre 1842, contribueront à affermir nos rapports avec cette Puissance; nous nous plaçons à penser que le pays trouvera dans ces arrangements l'extinction des dettes qui pesaient encore sur certaines voies de navigation, et le moyen de réduire les bons du trésor.

(1) Discours du Roi, n° 1.

Déjà nous jouissons de quelques-uns des résultats qu'on s'était promis des chemins de fer décrétés en 1854 et 1857 ; nous espérons que l'avenir nous réserve les autres et que cette grande œuvre nationale continuera à exercer une heureuse influence sur nos relations commerciales et sur notre prospérité intérieure. Maintenant que ces voies sont livrées à la circulation, il importe que le Gouvernement concentre son attention sur le système d'exploitation, afin de concilier les exigences du trésor avec les besoins de l'industrie.

Nous hâtons de tous nos vœux le moment où le Gouvernement de Votre Majesté pourra présenter un compte général de l'emploi des divers emprunts affectés à cette vaste entreprise.

Nous apprenons avec intérêt que le Gouvernement porte ses soins vers les études et les travaux de nos voies navigables. L'administration sera, nous n'en doutons pas, pénétrée de la pensée que ces travaux doivent être en rapport avec nos ressources financières.

Les conclusions de la commission d'enquête commerciale seront, de notre part, l'objet d'un examen d'autant plus sérieux qu'elles soulèvent les questions les plus graves pour l'avenir du pays.

En recherchant à l'Étranger des débouchés pour notre industrie, nous ne devons point perdre de vue les améliorations dont notre propre sol est susceptible. Trop de terres incultes existent encore que l'agriculture peut revendiquer et qui procureraient à nos populations des ressources nouvelles. Nous prêterons une sérieuse attention aux propositions qui nous seront faites à ce sujet.

La comptabilité générale des recettes et des dépenses de l'État réclame un règlement définitif ; la loi qui nous sera présentée pour atteindre ce but si désirable sera l'objet de toute notre sollicitude. Nous recevrons avec empressement le projet de loi sur les pensions ; nous porterons aussi nos regards sur la position de la magistrature, sans toutefois perdre de vue l'état de nos finances. Nous désirons également voir compléter, dans le cours de cette session, les lois sur l'enseignement public.

L'armée, par son esprit d'ordre, son instruction et sa discipline, continue à bien mériter du pays et justifie la haute sollicitude de Votre Majesté. La Chambre des Représentants voit avec plaisir toutes les mesures qui tendent à perfectionner son organisation. Basée sur des règles fixes, la loi que Votre Majesté nous annonce, assurera son avenir. Nous nous félicitons d'être appelés à modifier le système des pénalités, de manière à diminuer le nombre des détentions et des déchéances militaires.

Un parfait équilibre entre les recettes et les dépenses est une des nécessités les plus impérieuses de notre situation ; aussi apprenons-nous avec la plus vive satisfaction que ce résultat pourra être obtenu tout en ménageant les intérêts des contribuables.

Plus d'une fois la situation du pays s'est présentée sous de sombres couleurs, sans que la confiance que la Nation met en elle-même et en Votre Majesté ait jamais failli ; nous pouvons dire avec vous, Sire, qu'il

nous est permis d'envisager l'avenir avec sécurité. Nous sommes tous animés de l'amour des institutions nationales ; comme Votre Majesté, nous sommes convaincus que l'union et la concorde sont les plus sûrs garants de la prospérité des États.

LIEDTS, *président.*

PIRMEZ.

FALLON.

D'HUART.

DUMORTIER.

DE FOERÉ.

DE DECKER.

